

# EGAMO OBLIGATION COURT TERME PART I

Code ISIN : FR0011461219



Reporting mensuel au 29/02/2024

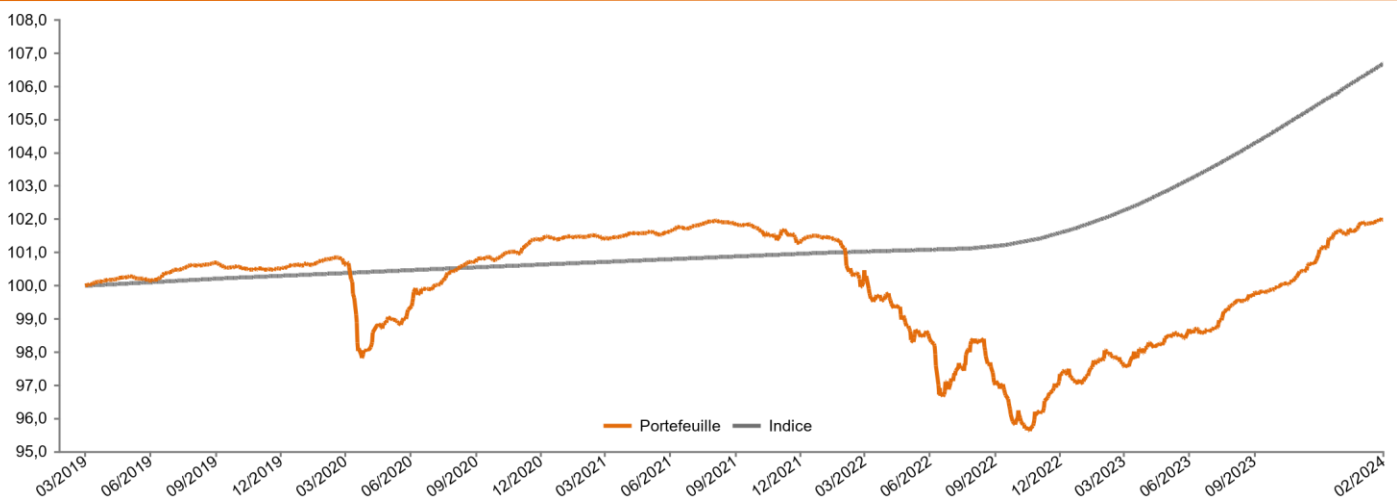
## OBJECTIF DE GESTION

Le fonds cherche à procurer aux porteurs de parts une performance égale à l'ESTER capitalisé + 0,80% sur la durée de placement recommandée, diminuée des frais de gestion.

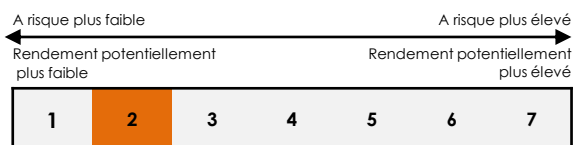
## SITUATION AU 29/02/2024

Valeur Liquidative	10 560,67 €
Nombre de parts	15 199,39
Actif Net Global	160 688 478 €

## PERFORMANCES DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



## PROFIL DE RISQUE



## COMMENTAIRES DE GESTION

Dans le sillage du mois de janvier, février se solde par une nouvelle hausse sensible des rendements de part et d'autre de l'Atlantique. Cette tension est consécutive à des statistiques économiques américaines (dont l'inflation et l'indice des prix à la production) et en Zone Euro (principalement l'inflation), ainsi qu'aux déclarations de membres de la Fed et de la BCE, qui repoussent l'idée d'une baisse rapide des taux directeurs. Dans ce contexte, les courbes enregistrent un mouvement d'aplatissement sur la période : -24bps sur le 2-10 allemand (+48bps sur le 2 ans et +25bps sur le 10 ans, qui clôturent respectivement à 2,90 et 2,41%). Les primes de risque des pays périphériques se sont bien comportées, en particulier pour l'Italie qui voit son spread contre Allemagne se réduire de 13bps sur le mois (plus bas depuis mars 2022). Le segment des dettes souveraines en ZE enregistre une performance négative de 1,18%, contre -0,57% pour les obligations souveraines indexées à l'inflation. Ces dernières profitent de la hausse des points morts d'inflation et de la réduction de prime des pays périphériques (davantage représentées dans l'indice). Le segment des dettes d'entreprises « Investment Grade » surperforme celui des dettes souveraines avec -0,90% sur le mois de février. Cette relative résilience a été portée par une durée plus faible, une appétence marquée de la part des investisseurs toujours riches en liquidités, permettant aux primes de risque de se contracter en moyenne de 10bps, et ce malgré un marché primaire pléthorique.

EOCT réalise une performance de 0,11% sur la période. Elle a globalement été affectée par l'écartement sur le crédit Investment Grade et un directionnel taux légèrement négatif dû aux tensions sur les taux souverains. Le secteur de l'industrie a été le plus détracteur à la performance, à contrario du secteur de la consommation discrétionnaire. Les titres de maturités 3-5 ans à l'image d'ALD 2027 et ManPower 2027 sont les titres ayant le plus souffert de la tension des taux. Nous avons saisi plusieurs opportunités d'arbitrages sur le marché primaire et sur le secondaire, notamment pour augmenter le rendement actuariel moyen à fin février.

## PERFORMANCES NETTES CUMULEES

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis l'origine
Fonds	0,34%	0,11%	1,07%	2,25%	4,50%	0,64%	2,04%	5,61%
Indice	0,79%	0,37%	1,16%	2,31%	4,33%	5,94%	6,70%	10,38%
Ecart	-0,44%	-0,26%	-0,09%	-0,06%	0,17%	-5,30%	-4,66%	-4,77%

## PERFORMANCES NETTES ANNUELLES

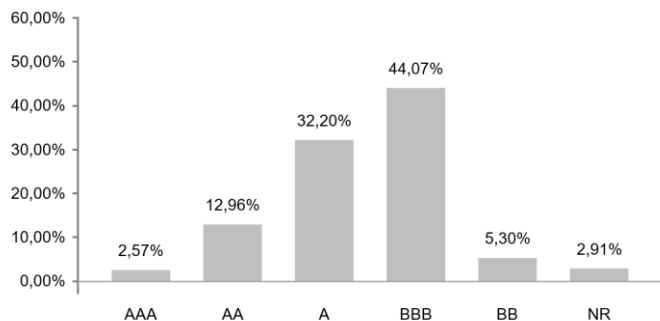
	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	4,76%	-4,35%	0,04%	0,83%	0,99%
Indice	4,00%	0,79%	0,32%	0,34%	0,39%
Ecart	0,76%	-5,14%	-0,28%	0,49%	0,60%

## CARACTERISTIQUES DU PORTEFEUILLE ET INDICATEURS DE RISQUE

Rendement actuariel moyen	3,90%
Maturité moyenne, en années	1,10
Sensibilité	1,04
Nombre de positions (hors Monétaire & IFT)	105
Volatilité *	0,76%
Ratio de Sharpe	1,11
Perte maximum	-6,13%
Nombre de mois baissiers	42

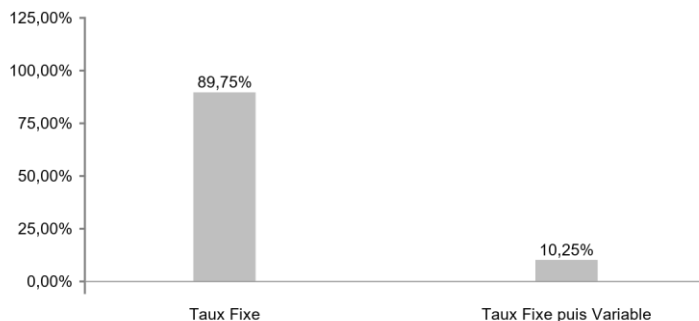
\* Volatilité annuelle calculée sur une fréquence hebdomadaire, sur la base des 12 derniers mois

## REPARTITION PAR NOTATION <sup>(1)</sup> (en % de l'actif net hors liquidités et OPC)

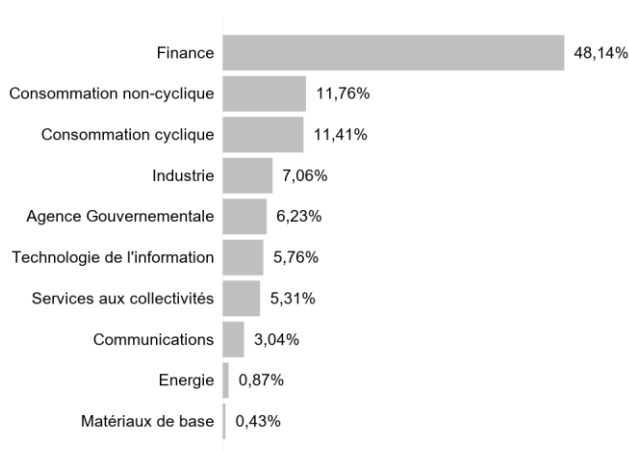


(1) Notation Solvency II (nomenclature Fitch)

## REPARTITION DES OBLIGATIONS PAR TYPE DE TAUX (en % de l'actif net hors liquidités et OPC)

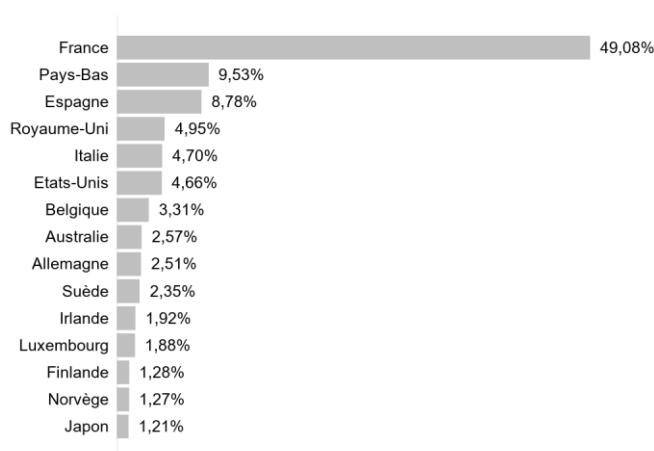


## REPARTITION PAR SECTEUR <sup>(2)</sup> (en % de l'actif net hors liquidités et OPC)

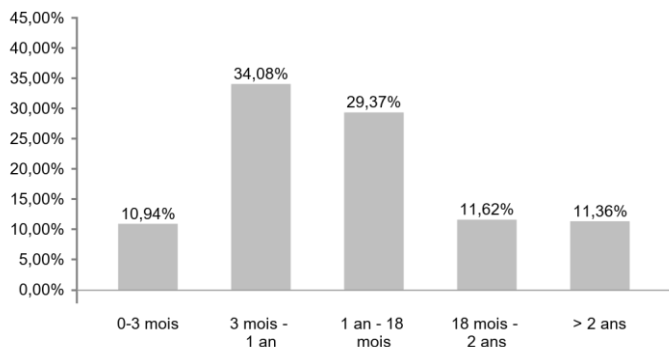


(2) Source Bloomberg

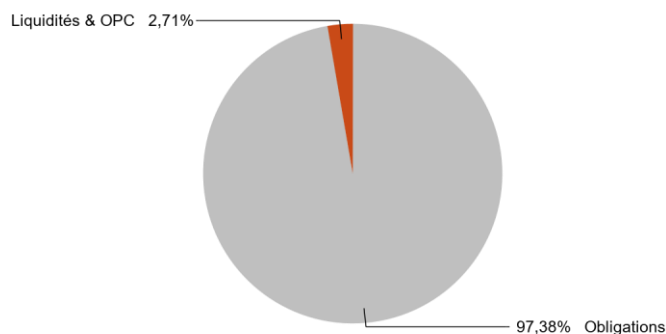
## REPARTITION PAR PAYS (en % de l'actif net hors liquidités et OPC)



## REPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITE (en % de l'actif net hors liquidités et OPC)



## REPARTITION DU PORTEFEUILLE (en % de l'actif net)



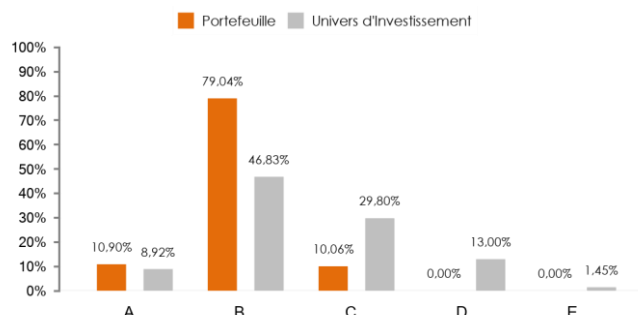
## LES 5 PRINCIPALES POSITIONS (en % de l'actif net hors liquidités et OPC)

Libellé	Valeur	Emetteur	Valeur Boursière	Poids
ANZ 3.205 11/15/24		AUST & NZ BANKING GROUP	4 019 770 €	2,50%
ALTAFF 2 1/4 07/05/24		ALTAREA	3 517 337 €	2,19%
SOCGEN 2 5/8 02/27/25		SOCIETE GENERALE	3 452 156 €	2,15%
SAUR 0 1/8 09/16/25		HOLDING D'INFRASTRUCTURES ET DES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT	3 304 090 €	2,06%
COVFP 1 5/8 10/17/24		COVIVIO	3 266 658 €	2,03%

### NOTATION MOYENNE ESG DU PORTEFEUILLE



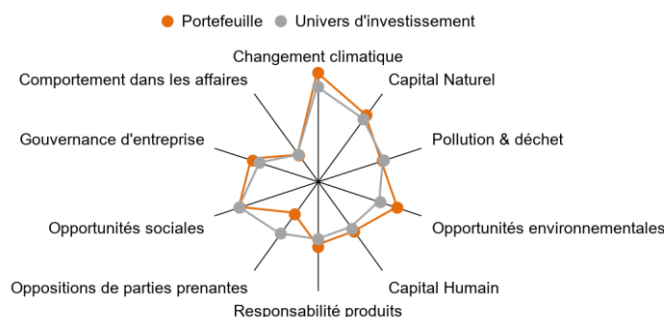
### REPARTITION DES NOTATIONS



### NOMBRE D'EMETTEURS

Portefeuille	77
Univers d'Investissement	2 131

### NOTATIONS PAR THEMATIQUE (Hors émetteurs souverains)



### LES 10 PRINCIPALES LIGNES AVEC LEURS NOTES ESG

(Hors fonds, liquidités et dérivés)

Isin	Libellé valeur	Emetteur	Secteur	Poids	Note ESG
XS2555209035	ANZ 3.205 11/15/24	AUST & NZ BANKING GROUP	Finance	2,57%	B
FR0013266525	ALTAFF 2 1/4 07/05/24	ALTAREA	Finance	2,25%	C
XS1195574881	SOCGEN 2 5/8 02/27/25	SOCIETE GENERALE	Finance	2,21%	B
XS2385389551	SAUR 0 1/8 09/16/25	HOLDING D'INFRASTRUCTURES ET DES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT	Services aux collectivités	2,11%	A
XS1698714000	COVFP 1 5/8 10/17/24	COVIVIO	Finance	2,09%	A
DE000A3LGGLO	MBGGR 3.4 04/13/25	MERCEDES-BENZ GROUP AG	Consommation cyclique	1,97%	B
FR0011619436	FRTR 2 1/4 05/25/24	FRENCH REPUBLIC	Agence Gouvernementale	1,94%	B
XS2526839175	SIEGR 2 1/4 03/10/25	SIEMENS FINANCIERINGSMAT	Industrie	1,93%	B
XS2483607474	INTNED 2 1/8 05/23/26	ING GROEP NV	Finance	1,91%	B
FR0013509627	DECFP 2 10/24/24	JCDECAUX SA	Communications	1,91%	B

### COMMENTAIRES EXTRA FINANCIERS

Au cours du mois de février, la Commission Européenne a présenté une nouvelle recommandation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 90% à l'horizon 2040 (par rapport aux niveaux de 1990). Cette recommandation participera à atteindre l'objectif convenu : la neutralité climatique de l'Union Européenne d'ici 2050. Il a été rappelé que le point de départ reste celui de la mise en œuvre intégrale de la législation existante visant à réduire les émissions d'au moins 55% d'ici 2030. Les mesures nécessaires selon les secteurs ont également été abordées. Par exemple, la décarbonation du secteur des transports est prévue à la fois grâce à des solutions technologiques et une tarification du carbone.

Du côté des émetteurs présents en portefeuille, Intesa San Paolo a rappelé son rôle clé dans la finance durable, en encourageant le recours aux investissements durables. Le groupe a développé plusieurs initiatives à destination des PME italiennes : 1/ un prêt durable nommé "S-Loan" (Sustainability Loan) pour financer l'atteinte des objectifs ESG définis ; 2/ un financement vert à moyen/long-terme nommé "S-Loan Progetti Green" qui est dédié aux investissements pour la transition verte. Depuis le lancement des prêts durables "S-Loan" en 2020, 5Mds€ de financements ont été accordés, ce qui contribue à l'objectif du plan stratégique 2022-2025 d'accorder au total 88Mds€ de financements pour l'économie verte ou circulaire et la transition écologique.

# EGAMO OBLIGATION COURT TERME PART I

Code ISIN : FR0011461219



Reporting mensuel au 29/02/2024

## CARACTERISTIQUES

Nature juridique	FIA à vocation générale soumis au droit français	Centralisateur	Caceis Bank
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en Euro	Heure de centralisation (*)	13h00
Durée de placement recommandée	1 an	Ordre effectué à	Cours Inconnu
Indicateur de référence	Eonia Capitalisé + 0,80%	Droit d'entrée	Néant
Dépositaire	Caceis Bank	Droit de sortie	Néant
Périodicité de valorisation	Quotidienne	Montant de souscription initiale	10 parts
Frais de gestion maximum	0,20% TTC de l'actif net hors OPC EGAMO	Montant minimum de souscription ultérieure	1 part
Commission de performance	Néant	Règlement/Livraison	J+2
Affectation des résultats	Capitalisation		
Devise de référence	EUR		
Date de création	2 mai 2013		

(\*) Les Investisseurs entendant souscrire des parts et les porteurs désirant procéder aux rachats de parts sont invités à se renseigner, directement auprès de leur établissement commercialisateur habituel, sur l'heure limite de prise en compte de leur demande de souscription ou de rachat, cette dernière pouvant être antérieure à l'heure de centralisation mentionnée.

## GLOSSAIRE

**PERFORMANCE** : mesure la progression de la valeur liquidative d'un OPC entre deux dates. Dans le cas d'un OPC de distribution, la performance est calculée en supposant réinvestis les coupons nets qui ont été distribués sur la période

**RENDEMENT actuariel moyen** : c'est le rendement moyen du portefeuille d'instruments de taux calculé en rapportant les coupons au prix d'achat, sur une base annualisée.

**MATURITE moyenne** : c'est la moyenne de la durée restant à courir avant le remboursement des instruments de taux en portefeuille par leurs émetteurs.

**SENSIBILITE** : la sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

**VOLATILITE** : c'est l'une des mesures statistiques de la variabilité historiquement constatée du prix d'un actif. C'est l'une des mesures du risque de valorisation, qu'il convient d'analyser conjointement avec d'autres, tout en sachant que l'avenir n'est jamais intégralement écrit dans le passé.

**RATIO DE SHARPE** : il mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque, divisé par un indicateur de risque, sa volatilité.

**ESTER** : il s'agit du taux d'intérêt interbancaire pour la zone Euro. Son échéance est de 1 jour. Il résulte de la moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour de prêts réalisées par les grandes banques sur le marché interbancaire.

**NOTATION** : fournie par une agence de notation, elle est l'évaluation du risque de défaut d'un emprunteur sur ses dettes financières, appelé aussi signature. Les emprunteurs peuvent être des entreprises privées ou publiques, des états ou des collectivités.

## METHODOLOGIE

**Univers d'Investissement** : Il s'agit de la gamme complète d'investissements dans laquelle le gérant peut investir.

### Méthodologie ESG :

EGAMO a choisi de développer un modèle de calcul de notation ESG. Ce modèle repose sur un algorithme d'agrégation et de notation propriétaire qui est fondé sur le référentiel de MSCI. La note est obtenue en réalisant une moyenne pondérée des notes de l'émetteur sur les différents critères du référentiel.

**Pour les émetteurs privés** il est composé de 3 piliers E, S et G et chaque pilier est constitué de plusieurs thématiques. Chaque thématique est représentée par des indicateurs clés ou critères précédemment évoqués.

Les pondérations utilisées dans l'algorithme de notation propriétaire sont d'abord basées sur les pondérations sectorielles de MSCI. Les pondérations par critère sont définies en conformité avec le principe de « matérialité ». Les indicateurs ESG critiques tiennent compte des caractéristiques ESG du modèle d'affaires de l'industrie concernée. Ils reposent sur la prise en compte de scores sectoriels d'intensité du risque ESG, qui mesurent les risques (financiers) auxquels sont confrontés les différents secteurs d'activité, face à l'exposition nette constatée dans les domaines ESG « critiques ».

Ces pondérations sont ensuite adaptées en recourant aux 3 principes directeurs de la politique d'investissement responsable d'EGAMO, à savoir : « Maîtriser les risques financiers » ; « Servir l'intérêt général » ; « Agir en accord avec les valeurs mutualistes ».

**Pour les émetteurs publics**, le référentiel est composé de 3 piliers E, S et G et chaque pilier est constitué de plusieurs thématiques.

Les pondérations d'EGAMO sont d'abord basées sur les pondérations des indicateurs « exposition risk » et « management risk » de MSCI et sont ensuite adaptées en recourant aux 3 principes directeurs de la politique d'investissement responsable d'EGAMO

La notation des différents émetteurs s'appuie sur quatre sources d'information : MSCI ESG Research pour les notes ESG, les exclusions, les risques physiques et de transition ISS-ESG pour les controverses

S&P Global Research pour les données brutes concernant le climat

La Recherche interne : l'ensemble des recherches et résultats du dialogue actionnarial menés par les analystes financiers et extra financiers.

La note ESG est formalisée sur une échelle Alphabétique de A à E, A étant la meilleure note. Celle-ci est déterminée en fonction du classement de l'émetteur dans une approche Best-In Class selon la répartition suivante :

Notation ESG	Percentile croissant
A	5%
B	30%
C	70%
D	95%
E	100%

### Prise en compte des résultats de l'analyse ESG dans la politique d'investissement :

La gestion exploite aussi bien les informations financières que les informations ESG dans sa prise de décision d'investissement ou de désinvestissement. L'estimation du risque climatique, du respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et de la contribution à l'atteinte des objectifs de la Transition Énergétique et Ecologique (TEE) sont prises en compte dans le domaine Environnement (ENV), selon la méthodologie MSCI. Il n'est pas établi de cible spécifique permettant de limiter le réchauffement climatique au niveau des investissements du portefeuille. La politique d'engagement d'Egamo repose sur l'éventuel dialogue qu'instaurent MSCI et Egamo avec les émetteurs au cours de leurs évaluations ESG.

**Sources d'informations** : MSCI, ISS-ESG, S&P Global Research, Egamo.

## INFORMATIONS LEGALES

Ce document constitue un reporting destiné à des clients professionnels/non professionnels. Il présente un caractère confidentiel et ne peut être diffusé sans l'accord préalable et exprès d'EGAMO. Les informations, autres que celles constituant des éléments de reporting, contenues dans le présent document, sont le reflet de l'opinion d'EGAMO élaborée à partir de sources considérées fiables. Les informations, ne constituant pas des éléments de reporting, sont fournies exclusivement à titre informatif, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part d'EGAMO qui ne pourrait être tenue responsable des conséquences de l'utilisation de ces informations par un tiers.

Il est rappelé que les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.